REVUE FAMILLE ET SOCIÉTÉ
Revue Internationale Biannuelle
Réferencée Publiée en Trois Langues

FAMILY AND SOCIETY JOURNAL
International Biannual Journal
refereed Issued in three languages

EISSN: 2602-6716 **ISSN: 2392-5337**
https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/236

Volume: 13 / Issue: 02 (27)/ 2025	Received: 14 / 12 / 2025	Accepted: 27 / 12 / 2025	Published: 31 / 12 / 2025	Pages: 445 – 469

Structure et Fonction Sociale du Conte Populaire Algérien : entre Mémoire, Langage et Identité Collective

البنية والوظيفة الاجتماعية للقصة الشعبية الجزائرية: بين الذاكرة واللغة والهوية الجماعية

Ratiba Abdiche *	**Université d'Alger 2 - Abou El Kacem Saadallah –(Algérie)**	**E-mail : ratibaridja@gmail.com**
Houria Saàdou	**Université d'Alger 2 -Abou El Kacem Saadallah –(Algérie)**	**Houria.sadou@univ-alger2.dz**

Résumé :

Cet article propose une analyse du conte populaire algérien à partir d'une approche comparée et pluridisciplinaire. S'appuyant sur les travaux de Propp, Lacoste-Dujardin, Chaker, Goody et Calame-Griaule, il examine les dimensions structurelles, fonctionnelles et symboliques du récit oral. L'étude montre que le conte n'est pas une simple fiction de divertissement mais un système narratif vivant, à la fois éducatif, social et identitaire. À travers ses structures récurrentes, ses archétypes et ses motifs symboliques, le conte reflète les valeurs fondamentales de la société algérienne (solidarité, justice, ruse positive, respect des anciens) tout en agissant comme un instrument de résistance culturelle et de médiation intergénérationnelle. Cette recherche souligne enfin la nécessité de préserver la littérature orale comme patrimoine immatériel et de la revaloriser dans les politiques culturelles et éducatives contemporaines.

Mots-clés : Conte Populaire Algérien, Oralité, Structure Narrative, Mémoire Collective, Identité Culturelle.

* **Auteur Corresponding : Ratiba Abdiche**

Title of the Article : Structure et Fonction Sociale du Conte Populaire Algérien : entre Mémoire, Langage et Identité Collective.	Author1: Ratiba Abdiche Author2: Houria Saàdou	Volume : 13 / Issue : 02 (27) / 2025	Pages : 445 - 469

Abstract:

This article provides an analysis of the Algerian folk tale, drawing on comparative and multidisciplinary perspectives. Building on the works of Propp, Lacoste-Dujardin, Chaker, Goody, and Calame-Griaule, it explores the structural, functional, and symbolic dimensions of oral storytelling. The study argues that the folk tale is not merely a form of entertainment but a living narrative system that transmits social norms, moral values, and collective memory. Through recurring structures and symbolic motifs, Algerian oral tales reflect the core values of the community (solidarity, justice, resilience, and wisdom) while serving as a means of cultural resistance and intergenerational communication. Finally, the paper highlights the importance of preserving oral literature as intangible heritage and integrating it into contemporary cultural and educational policies.

Keywords: Algerian Folk Tale – Orality – Narrative Structure – Collective Memory – Cultural identity.

Introduction :

Le conte populaire algérien s'inscrit au cœur de la mémoire collective et du patrimoine immatériel des peuples du Maghreb. Héritage pluriséculaire, il constitue un espace symbolique où se mêlent le réel et le merveilleux, le quotidien et le sacré, l'humain et le mythique. Longtemps transmis oralement par les *hajjas* et les conteurs, il a façonné la vision du monde des communautés rurales et tribales, tout en portant les traces des transformations historiques, linguistiques et sociales du pays.

L'intérêt pour cette forme narrative ne relève pas d'une simple curiosité folklorique : il répond à un besoin nécessaire de reconnaissance culturelle et de réhabilitation de la parole orale dans l'histoire des savoirs. Comme l'ont montré les anthropologues et linguistes (Goody, Jack (1977) ; Ong, Walter. J (1982) ; Calame-Griaule, Geneviève (2005), l'oralité ne se réduit pas à une absence d'écriture, mais à une logique propre de transmission, fondée sur la performance, la mémoire et la participation collective. Le conte est, à cet égard, une véritable institution sociale : il éduque, régule, divertit et réunit.

Dans le contexte algérien, marqué par la diversité linguistique et les héritages coloniaux, le conte populaire joue un rôle déterminant. Il est à la fois un miroir des structures sociales, où s'expriment les hiérarchies, les rapports de genre et les valeurs communautaires, et un instrument de résistance culturelle, garant de la continuité des traditions face à l'érosion des pratiques orales. Comme l'a montré

Lacoste-Dujardin, Camille (2003) dans ses travaux sur les conteuses kabyles, la parole féminine a souvent constitué un lieu d'émancipation symbolique et de transmission de la sagesse populaire.

D'un point de vue analytique, le conte est un système narratif structuré, dont la régularité et la logique interne ont été mises en évidence par les travaux de Propp, Vladimir (1973), Bremond, Claude (1973) et Greimas, Algirdas Julien (1966). Loin du désordre apparent de l'improvisation orale, le récit populaire obéit à des séquences précises : situation initiale, rupture, quête, épreuves, résolution, sanction. Ces structures universelles coexistent avec des éléments culturels spécifiques : proverbes, formules rituelles, symboles animaliers et valeurs morales enracinées dans la société maghrébine.

Mais au-delà de sa forme, c'est surtout la fonction sociale du conte qui retient l'attention. Le récit populaire agit comme un outil d'apprentissage collectif : il enseigne les comportements souhaitables, expose les dangers de la transgression, et consolide le lien social. Dans une société où la parole prime sur l'écrit, raconter devient un acte de savoir et de pouvoir. Le conteur n'est pas seulement un narrateur, il est médiateur entre les générations, gardien de la mémoire et interprète des codes moraux.

Aujourd'hui, la modernisation, l'exode rural et la domination des médias numériques menacent cet équilibre ancien. Pourtant, le conte populaire continue d'évoluer : il migre vers les festivals, les écoles, les associations culturelles et les espaces numériques. Sa résilience témoigne de la vitalité d'un patrimoine capable de s'adapter aux mutations sociales tout en conservant sa fonction symbolique.
Cet article propose donc d'examiner, à partir des sources orales et des études existantes, la structure et la fonction sociale du conte populaire algérien. Il s'agit, d'une part, de mettre en lumière les logiques narratives internes qui organisent ces récits et, d'autre part, d'en analyser les fonctions éducatives, identitaires et politiques.

La réflexion s'articulera autour de cinq axes :

1. La littérature orale comme patrimoine vivant, où sera défini le statut du conte dans la culture algérienne ;
2. La genèse et l'évolution du conte populaire, à travers les traditions berbères, arabes et coloniales ;
3. La structure narrative du conte, à partir des approches formelles et symboliques ;

4. Le conte comme système de communication et d'éducation, où la parole se fait acte social ;
5. La fonction sociale et culturelle du conte, envisagée comme instrument de mémoire, de résistance et d'identité.

En réunissant les apports de la narratologie et de l'anthropologie culturelle, cette étude vise à montrer que le conte populaire algérien demeure un espace de pensée et de cohésion sociale, un lieu où la communauté se raconte, se critique et se réinvente à travers la parole.

1- La littérature orale comme patrimoine vivant :

Avant d'être consignée dans des recueils ou étudiée par l'ethnologie moderne, la littérature fut d'abord parole : un mode d'expression collectif inscrit dans la mémoire plutôt que dans l'écriture, transmis de voix en voix, et perpétué par la performance narrative. Dans les sociétés de tradition orale, elle constitue un réservoir de savoirs, de représentations et de valeurs, à la fois archive de la mémoire collective et outil de cohésion sociale. Loin de se réduire à une forme pré-littéraire ou à un folklore marginal, la littérature orale apparaît aujourd'hui comme un domaine autonome, doté de sa poétique, de ses codes et de ses fonctions culturelles spécifiques. Les travaux fondateurs de Tylor, Sébillot, Zumthor, Calame-Griaule ou Lacoste-Dujardin ont permis de la reconnaître comme un patrimoine immatériel à part entière, mobilisant la voix, le rituel, la transmission intergénérationnelle et l'écoute communautaire.

Cette section se propose d'examiner le statut, les fondements et les enjeux contemporains de la littérature orale à travers cinq axes : sa définition et sa légitimation théorique (1-1), son inscription dans la triade culture-tradition-patrimoine (1-2), la construction du concept de « littérature orale » comme catégorie savante (1-3), les modalités de sa transmission et de sa plasticité narrative (1-4), et enfin son rôle dans la constitution d'une mémoire et d'une identité collective, notamment dans le contexte nord-africain (1-5). Elle montre que la parole orale, loin de disparaître sous l'effet de la modernité écrite, demeure un espace actif de création, de transmission et de résistance culturelle.

1-1 -Définition et Statut de la littérature Orale :

La littérature orale constitue l'une des expressions les plus anciennes de la créativité humaine : elle porte la mémoire, les valeurs et les expériences collectives d'une société. Pour Tylor, Edward-Burnett (1871), la culture est un tout complexe, englobant les connaissances, les croyances, l'art, la morale et les

coutumes transmises socialement ; la parole en est l'un des vecteurs essentiels. Dans les sociétés où l'écrit s'est imposé tardivement, cette littérature demeure vivante et conserve, selon Lacoste-Dujardin, Camille (2003), la sagesse des nations.

Elle s'inscrit au cœur de la culture populaire : loin d'être une forme mineure, elle représente la part la plus quantitative et la plus accessible du patrimoine national. L'oralité n'est donc pas un signe d'ignorance mais un mode d'élaboration et de transmission du savoir. Comme le rappelle Dournon, Jean-Yves (1982), la culture désigne ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié : elle ne dépend pas des supports matériels mais de la mémoire et de la parole.

1-2 – Culture, Tradition et Patrimoine :

La culture populaire, parce qu'elle englobe les comportements, les croyances et les formes artistiques, se confond souvent avec la tradition et le patrimoine. Le terme *tradition*, issu du latin *tradere* (« transmettre »), renvoie à la continuité de pratiques ou de récits non fixés par l'écrit. Selon Cuisenier, Jean (1995), la tradition populaire est un système de transmission immatérielle où la mémoire collective se substitue à l'archive.

Le patrimoine désigne, dans son sens étymologique, l'ensemble des biens transmis d'une génération à l'autre. Issu du latin *patrimonium*, littéralement ce qui vient du père, il renvoyait initialement à l'héritage familial, composé de biens matériels de, droits et de valeurs économiques.

Avec le temps, la notion s'est élargie pour dépasser la seule dimension matérielle : elle englobe désormais des éléments culturels, symboliques et immatériels qui constituent la mémoire collective d'une communauté. Qu'il s'agisse de langues, de récits, de pratiques sociales, d'objets ou de paysages, le patrimoine incarne ce que les sociétés jugent digne d'être préservé, transmis et reconnu comme partie intégrante de leur identité. Dans son sens élargi, il inclut aujourd'hui, comme l'a défini l'UNESCO (1983, 2003), les créations anonymes surgies de l'âme populaire et l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Cette définition a permis d'intégrer les formes orales dans la catégorie du patrimoine culturel immatériel, aux côtés des langues, musiques et rituels.

Ainsi, la littérature orale apparaît comme un patrimoine vivant, qui se transmet de génération en génération et dont la survie dépend de la communauté qui la porte.

Son étude suppose de reconnaître la valeur esthétique et intellectuelle d'œuvres collectives longtemps dévalorisées par la culture écrite.

1-3 – De la tradition orale à la littérature :

Le terme littérature orale n'a été formulé qu'à la fin du XIXe siècle par Sébillot, Paul (1881), qui voulait désigner les littératures sans écriture et rapprocher contes, légendes et chansons des productions lettrées. Longtemps, l'Europe lettrée a refusé d'accorder à ces formes le statut de littérature, parce que le mot *litteratura* dérive du latin *littera*, la lettre. Calame-Griaule, Geneviève (2005) a montré que cette hiérarchie reposait sur un malentendu : la littérature n'est pas l'écriture en soi, mais un usage esthétique du langage.

Zumthor, Paul (1983) a ensuite proposé la notion de vocalité pour décrire les textes oraux : ils possèdent une poétique propre, fondée sur la voix, le rythme et l'interaction entre conteur et auditoire. La littérature orale, écrit-il, procède de la voix comme l'écrit procède du signe. Elle ne peut être réduite à une étape primitive de la littérature écrite ; elle est un système autonome de production symbolique.

1-4 – La dynamique de la transmission:

La vitalité de la littérature orale repose sur son mode de transmission. Van Gennep, Arnold (1924) distinguait déjà, au début du XXe siècle, une littérature fixée (proverbes, dictons) et une littérature mouvante (contes et chants) qui autorise la variation. Chaque conte est donc à la fois collectif et individuel : le conteur réinvente la trame selon le contexte, le lieu ou l'auditoire.

Cette plasticité explique la longévité du genre : en Algérie comme ailleurs, les conteurs adaptent le récit aux réalités sociales et politiques de leur temps. Le texte n'existe que dans sa performance : il s'actualise à chaque narration, s'enrichit de gestes, d'intonations et de réactions du public. Ce caractère mouvant confère à la parole un pouvoir d'innovation et d'ajustement permanent.

1-5 – La littérature orale en Algérie, mémoire et identité :

Ibn Khaldoun notait déjà au XIVe siècle que la mémoire narrative berbère est si prolifique qu'elle pourrait remplir des livres entiers. Cette observation ancienne atteste la densité de la tradition narrative nord-africaine.

Lacoste-Dujardin, Camille (1970, 2003) a montré que le conte kabyle, strictement oral, constitue une forme d'expression collective où se condensent la mémoire, les normes sociales et la vision du monde d'une communauté. Les conteuses

kabyles, tout comme les *hajjas chaouies*, étaient les gardiennes de cette mémoire : à travers leurs récits, elles transmettaient une philosophie pratique, des modèles de conduite et une lecture symbolique du réel.

Pour Chaker, Salem (1989), vouloir être berbère aujourd'hui et vouloir le rester est un acte culturel et scientifique : la survie de la langue et des contes conditionne la survie même de l'identité. Dans les Aurès, où la tradition du contage demeure vivante, la parole joue encore le rôle de ciment communautaire et de lien entre

générations.

Ainsi, la littérature orale algérienne ne doit pas être envisagée comme une survivance archaïque, mais comme une institution sociale : un espace de parole où se construisent et se régulent les représentations collectives. Elle incarne un savoir historique et moral, transmis par la mémoire et sans cesse réactualisé par la performance.

La littérature orale, loin d'être un vestige, est un patrimoine vivant : elle articule continuité et innovation, mémoire et création. En Algérie, elle constitue un pilier de l'identité culturelle, un moyen d'éducation informelle et une archive de la sagesse populaire. Les théories de Tylor, Sébillot, Zumthor et Lacoste-Dujardin, éclairées par l'anthropologie de Chaker, permettent de saisir toute la richesse d'un art qui, tout en évoluant, conserve les fondements symboliques de la société.

2- Genèse et Evolution du Conte Populaire Algérien :

L'histoire du conte populaire algérien ne peut être comprise qu'en l'inscrivant dans la longue durée des traditions orales qui ont façonné les représentations, les pratiques culturelles et les systèmes symboliques des sociétés nord-africaines. Héritier d'un patrimoine plurimillénaire, nourri par des circulations culturelles successives et constamment réinterprété au gré des contextes historiques, le conte apparaît comme un espace dynamique où se rencontrent mémoire, identité et transmission. Sa genèse ne relève pas d'un acte fondateur unique, mais du tissage progressif de récits, de motifs et de formes qui ont traversé les périodes préislamiques, médiévales, coloniales et contemporaines. Cette section retrace les principales étapes de cette trajectoire en cinq moments complémentaires : les origines anciennes du conte comme tradition orale structurante (2-1), les premières collectes savantes au XIX^{e} siècle et leur héritage méthodologique (2-2), l'émergence d'études postcoloniales et régionales consacrées à la diversité des corpus algériens (2-3), la place fondamentale du conteur comme médiateur social et gardien de la mémoire (2-4), et enfin la

spécificité linguistique du récit oral, fondée sur un entrelacement du vernaculaire et du poétique (2-5). À travers ces perspectives, c'est l'inscription du conte dans une histoire culturelle continue qui se révèle non pas comme simple vestige folklorique, mais comme pratique vivante, réinventée et porteuse de cohésion collective.

2-1 -Aux origines du conte populaire : une tradition millénaire : Le conte populaire algérien s'enracine dans un vaste patrimoine de récits

transmis oralement depuis des siècles. Comme le souligne Ibn Khaldoun, « Les Berberes racontent un si grand nombre d'histoires que, si on prenait la peine de les mettre par ecrit, on remplirait des volumes » (Ibn Khaldoun, 1978, p 205). Cette parole fondatrice, transmise de génération en génération, assure la continuité du savoir collectif et constituait un mode de conservation de la mémoire avant l'avènement de l'écriture.

L'histoire du conte algérien est indissociable de celle des civilisations qui se sont succédé sur son territoire : influences puniques, romaines, arabes et andalouses ont nourri une tradition narrative complexe, où se mêlent motifs orientaux, structures africaines et symboles méditerranéens. Comme le note Lacoste-Dujardin, Camille (2003), cette richesse découle de la position de l'Algérie au carrefour de plusieurs civilisations, ce qui a favorisé une hybridation féconde du récit populaire.

Le conte populaire algérien ne se réduit pas à une simple imitation des modèles orientaux ou européens : il développe une poétique propre, marquée par la sobriété du style, la présence du merveilleux et la dimension morale. L'ancrage dans le réel, la proximité avec la vie quotidienne et la fonction éducative du récit lui confèrent une spécificité que les premières collectes savantes ont commencé à mettre en évidence à la fin du XIX^{e} siècle.

2-2 - Les premières collectes : de Mercier à Lacoste-Dujardin

La collecte des contes algériens débute sous la période coloniale, souvent à des fins ethnographiques ou linguistiques. L'une des premières entreprises significatives est celle de Mercier, Gustave (1896). Il est l'un des rares colons à s'être penché sur les contes populaires chaouis. Il a publié deux études regroupant plusieurs récits qu'il avait recueillis, par la suite rééditées sous forme de livrets bilingues chaoui-français : *Le Chaouïa de l'Aurès* (Mercier, Gustave (1896)) et *Cinq textes berbères en dialecte chaouia* (Mercier, Gustave (1900)). Son travail

s'inscrit dans la lignée des folkloristes européens du XIX[e] siècle (Sébillot, Saint yves, etc.) et vise à conserver un patrimoine oral perçu comme menacé. Bien que son regard reste imprégné d'un certain exotisme colonial, Mercier a permis de préserver de nombreux récits aujourd'hui disparus.

Après l'indépendance, la recherche algérienne s'est réapproprié ce champ d'étude avec un regard renouvelé. Lacoste-Dujardin, Camille (1970, 2003), anthropologue et linguiste, a consacré plusieurs décennies à l'analyse du *conte kabyle*, qu'elle décrit comme un discours social où la collectivité se raconte à elle-même. Son approche met en évidence la fonction éducative et régulatrice du conte, en particulier à travers la parole féminine, les *haddjât*, conteuses expérimentées, transmettent aux jeunes générations les normes de comportement et les valeurs de solidarité.

Cette perspective a été prolongée par Chaker, Salem (1989), qui considère la littérature orale comme une composante essentielle de la *berbérité* . Pour lui, la sauvegarde du conte, au même titre que la langue, est une condition de la survie culturelle, vouloir être berbère aujourd'hui, explicite-t-il, c'est vouloir le rester. Le conte devient alors un acte de résistance culturelle et une archive de la mémoire collective.

2-3 -Les études contemporaines : redécouvertes et régionalisations :

À partir des années 1990, un intérêt renouvelé s'est manifesté pour les formes orales algériennes, notamment dans les régions où la recherche restait rare. Plusieurs travaux ont porté sur les contes chaouis, encore peu explorés. Ounissi, Mohamed Salah (2003), dans *Contes de Berbérie et du Monde*, a réuni un corpus de récits chaouis recueillis dans les Aurès, insistant sur leur fonction de cohésion et sur le rôle de la femme conteuse dans la transmission.

De son côté, Azoui, Abderrahmane (2006) a publié *Le conte populaire algérien dans la région des Aurès*, qui propose une étude linguistique et symbolique du récit oral en chaoui. Il montre que les contes de cette région reposent sur une structure narrative simple mais symbolique : les personnages-types (le roi, l'orpheline, la marâtre, le héros marginal) incarnent des archétypes sociaux, tandis que le merveilleux sert d'écran à la critique des rapports hiérarchiques.

Ces travaux contemporains s'accordent pour reconnaître dans le conte chaoui une fonction identitaire forte : il exprime l'histoire d'un peuple de montagne, attaché

à sa langue et à ses traditions, et utilise le récit comme instrument de résistance face à la marginalisation culturelle.

2-4 -Le rôle du Conteur : Gardien de la Mémoire et Médiateur Social :

Dans toutes les régions d'Algérie, le conteur (*qassas* ou *hajja*) joue un rôle essentiel dans la transmission du savoir populaire. Il est à la fois gardien de la mémoire, médiateur social et créateur d'imaginaire. Comme le note Lacoste-Dujardin, Camille (2003), la parole du conteur n'est jamais neutre : elle véhicule un système de valeurs et un modèle d'interprétation du monde. Le conteur adapte le récit à la situation de communication, choisit ses mots, ses gestes et son ton selon le public et le contexte.

L'anthropologue Goody, Jack (1977) rappelle que, dans les cultures de l'oralité, le récit est par nature fluide et variable : il s'adapte à l'auditoire et aux circonstances, ce qui lui confère sa vitalité. Cette souplesse distingue profondément le conte oral du texte écrit, figé et clos sur lui-même. Dans les sociétés rurales algériennes, cette variabilité fait du conte un espace d'interaction et de création collective : l'auditoire, souvent constitué de femmes et d'enfants, participe activement par des formules, des exclamations ou des reprises chantées. La conteuse populaire (*hajja*) incarne une autorité symbolique. Comme le souligne Bourayou, Abdelhamid (2006), elle est la gardienne de la mémoire collective, surtout durant la période coloniale où la parole orale faisait rempart contre l'effacement culturel. En transmettant les récits anciens, elle assurait la continuité de la conscience nationale et la cohésion du groupe.

2-5 - La Langue du Conte : entre Vernaculaire et Poétique :

L'une des caractéristiques majeures du conte populaire algérien réside dans sa langue. Qu'il soit en arabe dialectal ou en berbère (chaoui, kabyle, targui), le conte se situe à la frontière entre le parler quotidien et la langue poétique. La narratrice emprunte aux expressions familières tout en y intégrant des formules stéréotypées, des proverbes et des rythmes chantés. Cette hybridité confère au récit son pouvoir de captation et d'universalité.

Selon Calame-Griaule, Geneviève (2005), la langue du conte n'est pas un simple outil de communication, mais un instrument de création symbolique : le mot y devient image, et la parole, un acte. Dans le contexte algérien, cette dimension performative s'accompagne d'une grande souplesse linguistique : le

conteur peut glisser d'un dialecte à un autre, ou du berbère à l'arabe, pour mieux saisir l'attention et renforcer l'effet poétique.
Ainsi, la langue du conte reflète la pluralité culturelle de l'Algérie. Elle témoigne d'un bilinguisme ancien, d'une cohabitation entre les idiomes locaux et les langues de culture, et manifeste la capacité du récit populaire à transcender les frontières linguistiques pour toucher à l'universel.

Le conte populaire algérien s'est constitué au fil des siècles comme un espace d'expression collective, façonné par l'histoire, la diversité linguistique et la transmission orale. Les travaux de Mercier, Lacoste-Dujardin, Ounissi, Azoui, Bourayou et Chaker montrent que ce patrimoine n'est pas seulement un vestige du passé, mais un système vivant d'éducation et de résistance culturelle.
Les conteurs et conteuses, véritables médiateurs de la mémoire, ont assuré la continuité de ce savoir à travers la parole et la performance. La langue du conte, oscillant entre vernaculaire et poésie, révèle à la fois l'identité locale et la créativité universelle du peuple algérien.

3- Structure Narrative du Conte Populaire Algérien :

Si le conte populaire algérien relève d'une tradition orale, il n'en obéit pas moins à une organisation narrative logique, fondée sur des schèmes récurrents, des fonctions symboliques et des logiques d'action codifiées. L'analyse de sa structure permet de dépasser la diversité apparente des récits pour mettre en évidence un ensemble d'invariants narratifs, tout en montrant comment ceux-ci se reconfigurent au sein d'un contexte culturel spécifique. Entre universalité des formes (Propp, Greimas, Bremond) et singularité des adaptations locales (Lacoste-Dujardin, Azoui, Ounissi), le conte algérien apparaît comme un système narratif à la fois stable et modulable, où la structure formelle sert de support à la transmission des valeurs, à la mise en scène des rapports sociaux et à la production de sens collectif.

Cette section propose d'examiner la construction narrative du conte sous plusieurs dimensions complémentaires : la structure fonctionnelle du récit (3-1), la logique actantielle et les rôles narratifs (3-2), le rapport entre invariants formels et variations culturelles (3-3), la configuration symbolique de l'espace et du temps (3-4), la fonction du merveilleux et des motifs récurrents (3-5), et enfin la dimension performative de l'oralité (3-6). L'ensemble montre que la structure du conte n'est pas une simple mécanique textuelle, mais un dispositif culturel où s'articulent forme, imaginaire et socialité.

Title of the Article : Structure et Fonction Sociale du Conte Populaire Algérien : entre Mémoire, Langage et Identité Collective.	Author1: Ratiba Abdiche Author2: Houria Saàdou	Volume : 13 / Issue : 02 (27) / 2025	Pages : 445 - 469

3-1 -Le Conte comme Système Narratif :

Le conte populaire, dans la tradition algérienne comme ailleurs, se caractérise par une organisation interne, fondée sur des schémas récurrents. Les anthropologues et narratologues du XX^{e} siècle, à commencer par Propp, Vladimir (1973), ont montré que la diversité des récits cache en réalité une structure commune. Propp distingue trente et une fonctions narratives (départ, interdiction, transgression, épreuve, récompense, retour, etc.), qui se combinent pour former la trame des contes merveilleux. Cette morphologie, issue des contes merveilleux russes, s'applique également aux contes du Maghreb, où les motifs du départ, de l'épreuve et du retour triomphal apparaissent avec une remarquable constance.

Le conte populaire algérien suit, dans de nombreux cas, ce schéma tripartite :

1. une situation initiale où un déséquilibre surgit (perte d'un parent, injustice, pauvreté) ;
2. un déroulement marqué par la quête du héros, jalonnée d'obstacles et d'aides surnaturelles ;
3. une situation finale où l'ordre social est rétabli et la justice restaurée.

Cependant, les études menées par Lacoste-Dujardin, Camille (2003) sur le conte kabyle et par Azoui, Abderrahmane (2006) sur le conte chaoui montrent que cette structure, loin d'être figée, est souvent modulée par la culture locale. Dans les contes berbères, le dénouement ne correspond pas toujours à une restauration harmonieuse, il peut se conclure par une morale ambiguë, un compromis social ou une ironie finale, traduisant une vision du monde moins manichéenne que celle des contes européens.

3-2 - Le Modèle Actantiel et la logique de l'action :

En complément du modèle de Propp, Algirdas Julien Greimas (1966) propose une représentation plus abstraite de la structure narrative : le schéma actantiel. Il identifie six rôles fondamentaux (sujet, objet, destinateur, destinataire, adjuvant et opposant) dont les relations définissent la dynamique du récit.
Dans le conte populaire algérien, ces rôles sont aisément repérables :

- le sujet (souvent un cadet, une orpheline ou un héros pauvre) poursuit un objet symbolique (justice, mariage, richesse, liberté) ;
- le destinateur (Dieu, le destin, une force morale) initie la quête ;

- les adjuvants sont souvent des animaux, des vieillards ou des figures surnaturelles bienveillantes ;
- les opposants incarnent la tyrannie, la jalousie, la marâtre, ou les forces du mal.

Cette structure met en évidence la fonction morale du conte : elle illustre la lutte entre le bien et le mal, mais aussi l'apprentissage du héros. Comme le note Bremond, Claude (1973), chaque récit peut être lu comme une succession de séquences de virtualisation, d'actualisation et de réalisation, où les choix du héros conditionnent la suite des événements.

Le conte algérien illustre parfaitement cette logique du possible narratif : la réussite du héros dépend moins d'un déterminisme que de sa capacité à agir, à persévérer et à faire preuve d'intelligence. C'est cette dimension éthique qui en fait, selon **(Cuisenier, Jean (1995))**, un système d'éducation morale déguisé sous les traits du merveilleux.

3-3 - Invariants et variations culturelles :

Les analyses comparatives de **(Lévi-Strauss, Claude (1958))** et de Propp, Vladimir (1973) ont montré que les mythes et contes obéissent à des structures universelles, fondées sur des oppositions binaires : vie/mort, nature/culture, ordre/chaos. Toutefois, les recherches menées en Algérie soulignent que ces invariants sont réinterprétés selon les valeurs locales.

Dans les contes chaouis et kabyles, la dualité structurelle prend souvent la forme de la tension entre l'individu et la collectivité, ou entre l'ordre patriarcal et la sagesse féminine. Les héroïnes, fréquemment marginalisées au départ, accèdent à la reconnaissance par l'intelligence, la ruse ou la bonté. Ce schéma met en lumière ce que Lacoste-Dujardin, Camille (1970) appelle la revanche symbolique du féminin, à travers la fiction, les femmes expriment des revendications implicites et renversent, le temps du récit, la hiérarchie sociale réelle.

Les contes chaouis, en particulier, révèlent une structure fondée sur le cycle de l'épreuve initiatique. Comme l'a observé Azoui, Amhamed (2006), le héros (souvent jeune, pauvre ou orphelin) doit quitter son environnement pour affronter le monde extérieur, subir une série d'épreuves et revenir transformé. Ce parcours traduit une conception collective de la vie comme apprentissage moral.

3-4 -L'espace, le temps et la Symbolique narrative :

Le conte populaire algérien se déploie dans un espace-temps indéfini : il était une fois ouvre un univers symbolique où le réel et le merveilleux s'entrelacent.

Selon Todorov, Tzvetan (1970), le merveilleux crée un cadre où les lois ordinaires du monde sont suspendues pour révéler la vérité morale ou sociale du récit.

Les paysages du conte (montagnes, déserts, forêts, sources) renvoient à une géographie mentale. Dans les récits chaouis collectés par Ounissi, Mohamed Salah (2003) et Azoui, Amhamed (2006), la montagne représente à la fois la protection et l'épreuve, lieu du refuge mais aussi du danger. Le passage d'un lieu à un autre (traversée du désert, descente dans le puits, montée vers la montagne) symbolise le passage initiatique, la transformation intérieure du héros.

Le temps du conte, quant à lui, échappe à la chronologie. Il est cyclique, non linéaire. Cette temporalité correspond à la conception traditionnelle du temps dans les sociétés orales, un temps du retour et de la récurrence, où chaque récit réactualise les valeurs fondatrices de la communauté.

3-5 -Le rôle du merveilleux et des symboles :

Le merveilleux, loin d'être une simple fantaisie, constitue un langage symbolique. Les créatures surnaturelles (ogres, djinns, animaux parlants) expriment des forces morales ou sociales. Selon Bachelard, Gaston (1949), le merveilleux révèle les archétypes de l'imagination humaine ; il traduit les désirs, les peurs et les aspirations du groupe.

Dans les contes algériens, les symboles récurrents (le feu, l'eau, la montagne, la parole magique) forment un système cohérent d'interprétation du monde. Le feu purifie, l'eau régénère, la montagne isole et initie, la parole accomplit. Cette symbolique s'enracine dans un imaginaire méditerranéen et berbère ancien, où la nature est habitée d'esprits et de signes.

Comme le souligne Lacoste-Dujardin, Camille (2003), ces symboles ont une double fonction : esthétique et sociale. Ils permettent de dire l'indicible (la peur, l'injustice, le désir) dans une forme acceptable par la communauté. Le merveilleux agit ainsi comme une métaphore sociale, un langage allégorique de la réalité.

3-6 -La performance narrative : du texte à l'oralité :

L'analyse de la structure ne saurait ignorer la dimension performative du conte. Zumthor, Paul (1983) a montré que la performance - l'acte de raconter - est au cœur de la textualité orale. Le sens du conte n'existe qu'à travers la voix, les gestes, le rythme et la participation de l'auditoire.

En Algérie, la performance du conte s'accompagne souvent de formules introductives et conclusives: « Il était une fois, dans un temps ancien… » (« Hakka oua hokka, kana fi qadim ezzaman… »). Ces expressions, récurrentes dans les corpus chaouis et kabyles, installent un contrat de fiction et une connivence entre conteur et public. Le récit devient alors un acte social partagé, un moment de transmission et de cohésion.
La structure narrative, dans le contexte oral, n'est donc pas une abstraction : elle s'incarne dans la voix, dans la présence du conteur et dans l'attention collective qu'elle suscite.

L'étude de la structure narrative du conte populaire algérien révèle un équilibre subtil entre universalité et particularité culturelle. Les modèles de Propp, Bremond et Greimas permettent d'en dégager les constantes formelles, tandis que les travaux de Lacoste-Dujardin, Azoui et Ounissi en montrent les spécificités locales : primauté de la morale, rôle du féminin, symbolisme naturel et importance de la performance orale.

Le conte apparaît ainsi comme un système vivant, articulant structure et sens, poétique et socialité. Derrière le merveilleux et la simplicité apparente du récit, se déploie une organisation complexe qui traduit la vision du monde, les valeurs et les tensions de la société algérienne.

4- Le conte populaire comme système de communication et d'éducation :

Dans les sociétés de tradition orale, le conte n'occupe pas seulement une place esthétique ou récréative, il constitue un véritable dispositif de transmission sociale, un espace où s'articulent la communication, l'apprentissage et la production symbolique du sens. Parce qu'il est fondé sur la performance orale, l'interaction collective et la circulation de la parole, le conte fonctionne comme un lieu privilégié de formation culturelle, morale et cognitive. Il assure la médiation entre générations, structure les représentations sociales et participe à l'élaboration d'une éthique communautaire.

Cette section analyse le conte populaire algérien sous cet angle fonctionnel, en l'envisageant à la fois comme pratique de communication collective (4-1), comme outil d'éducation morale et sociale (4-2), comme dispositif symbolique de mise en récit du social (4-3), comme support de mémoire et de transmission

intergénérationnelle (4-4), et enfin comme forme pédagogique propre aux cultures orales (4-5). Elle montre que le conte, loin d'être un simple récit, se présente comme un système structuré d'apprentissage, de socialisation et de production du sens partagé.

4-1 - Le conte : une parole partagée :

Le conte populaire n'est pas seulement une forme d'expression artistique : il constitue un système de communication qui relie les individus entre eux et renforce la cohésion du groupe. Dans les sociétés à tradition orale, la parole est le principal médium de la socialisation et de la transmission des savoirs. Comme l'a montré Goody, Jack (1977), les cultures de l'oralité fonctionnent sur un mode interactif, la communication y est collective, circulaire, et dépend du contexte d'énonciation.

Le conte se déroule généralement dans des situations communautaires précises (veillées, fêtes, travaux collectifs) où la performance du conteur devient un événement social. Selon Zumthor, Paul (1983), la performance orale est une mise en voix du texte, un acte de présence où la parole n'existe qu'à travers la voix et le corps du narrateur. Dans le monde rural algérien, la soirée de contage (*lila*) est un moment d'échange où se tisse un lien symbolique entre générations : les anciens racontent, les enfants écoutent, les adultes participent par des interjections, des rires ou des chants.

Ce dispositif communicationnel transforme le conte en une scène d'interaction sociale. L'auditoire n'est pas un simple récepteur, mais un co-créateur du sens : il réagit, corrige, complète, voire oriente la narration. Cette interactivité explique pourquoi deux performances d'un même conte peuvent différer sensiblement sans perdre leur valeur symbolique.

4-2 - Le Conte comme instrument d'éducation morale et sociale

La fonction éducative du conte populaire algérien est fondamentale. Selon Lacoste-Dujardin, Camille (2003), le conte joue un rôle de socialisation narrative, il enseigne les normes de conduite, les valeurs morales et les savoirs pratiques nécessaires à la vie collective. Par la fiction, la société transmet à ses membres les règles implicites du vivre-ensemble.

Les contes algériens mettent souvent en scène des héros confrontés à des épreuves morales : la loyauté, la générosité, la patience ou la ruse sont valorisées, tandis que la trahison, l'avidité ou l'orgueil entraînent la chute. Cette pédagogie implicite repose sur le modèle du récit exemplaire, qui, selon Aristotle (2022),

suscite la catharsis, le spectateur (ou l'auditeur) apprend par identification et par émotion.

Dans la tradition chaouie, comme le montrent Azoui, Amhamed (2006) et Ounissi, Mohamed Salah (2003), le conte s'adresse particulièrement aux enfants et aux jeunes filles. Il leur apprend à reconnaître le bien du mal, à affronter la peur, à respecter la parole donnée. Il inculque également les devoirs envers la famille, la communauté et la nature. À travers le merveilleux, il forme une éthique pratique, adaptée au contexte social.

Cette fonction éducative rejoint ce que Calame-Griaule, Geneviève (2005) nomme la fonction régulatrice du conte africain, il permet de corriger les comportements déviants, de rappeler les interdits, tout en préservant la cohésion du groupe. Le rire, l'ironie et la satire jouent ici un rôle important, en ridiculisant les travers humains, le conte enseigne sans punir.

4-3 -La fonction symbolique : miroir et médiation du social :

Au-delà de l'éducation morale, le conte agit comme un miroir symbolique de la société. Les récits populaires reflètent les rapports de pouvoir, les hiérarchies sociales et les tensions de genre. Comme le note Lévi-Strauss, Claude (1958), les mythes et contes traduisent les structures mentales d'une culture et fonctionnent comme des modèles réduits de la réalité sociale.

Dans le contexte algérien, cette dimension symbolique est particulièrement visible dans les contes mettant en scène la marâtre, l'orpheline, ou le jeune héros pauvre : ces figures incarnent les inégalités et les luttes pour la reconnaissance. Les injustices sociales sont ainsi rejouées dans un espace narratif où l'ordre moral finit par triompher.

Pour Lacoste-Dujardin, Camille (1990), la parole des conteuses kabyles et chaouies offre un espace d'expression indirect aux femmes, en transposant leurs frustrations ou leurs désirs dans le récit, elles réécrivent symboliquement le monde. Le conte devient alors un lieu de médiation sociale, où la société négocie ses contradictions.

Cette lecture symbolique se retrouve aussi chez Bourayou, Abdelhamid (2006), qui considère la *hajja* (la conteuse populaire) comme gardienne de la mémoire et médiatrice du sens. Durant la colonisation, le conte servait d'espace de résistance, en racontant l'histoire d'un héros rusé qui triomphe du tyran, la parole populaire dénonçait subtilement l'oppression et préservait la dignité collective.

4-4 -La mémoire collective et la transmission intergénérationnelle :

Selon Halbwachs, Maurice (1950), la mémoire d'un groupe ne se conserve pas dans des archives, mais dans des cadres vivants de transmission. Le conte illustre parfaitement ce principe, chaque narration réactive un fragment de mémoire commune et l'actualise selon les besoins du présent.

La répétition rituelle des contes assure ainsi la continuité du groupe. Comme le souligne Ong,Walter (1982), l'oralité repose sur la redondance et la reformulation, ces procédés mnésiques favorisent la mémorisation et l'appropriation du message. Dans les communautés chaouies et kabyles, les contes répétés aux enfants deviennent des repères identitaires et linguistiques, ancrant le sentiment d'appartenance.

Cette transmission intergénérationnelle dépasse la simple reproduction du passé. Elle implique une recréation constante, chaque conteur adapte le récit, insère des allusions contemporaines, modifie les dialogues. Le passé n'est pas répété, il est rejoué. Ainsi, la mémoire collective n'est pas une archive figée mais un processus vivant de communication entre générations.

4-5 -L'oralité comme pédagogie et comme art :

Dans les sociétés à forte tradition orale, la parole remplit les fonctions qu'assure l'école dans les sociétés écrites. Selon Havelock, Éric (1963), les cultures orales développent une pédagogie fondée sur la mémorisation rythmique et la participation. Le conte s'inscrit dans ce cadre, il enseigne par le plaisir, la répétition et l'émotion.

Le rythme, la formule et la chanson participent à la transmission du savoir. Dans les contes chaouis recueillis par Ounissi, Mohamed Salah (2003), chaque épisode est ponctué de refrains qui permettent à l'auditoire de suivre et de retenir l'histoire. Ce dispositif, comparable à la scansion poétique, transforme le conte en véritable art de la mémoire.

Enfin, la beauté du langage et la musicalité de la parole donnent au conte une dimension esthétique. Comme le rappelle Zumthor, Paul (1983), la poésie orale se distingue par son pouvoir d'enchantement, elle produit une émotion collective qui renforce le lien social. L'acte de raconter devient alors un acte de création, à la fois artistique et communautaire.

Le conte populaire algérien fonctionne à la fois comme outil de communication, moyen d'éducation et expression symbolique du social. En

conjuguant la parole, le rythme et le merveilleux, il transmet les valeurs morales, exprime les tensions de la société et assure la continuité du lien entre générations. À travers les analyses de Goody, Calame-Griaule, Lacoste-Dujardin, Bourayou et Chaker, le conte apparaît comme un système éducatif informel, où la parole tient lieu d'école et la performance remplace le livre. Loin d'être un simple divertissement, il est un espace de savoir, de mémoire et de résistance.

5- Fonction sociale et culturelle du conte populaire algérien :

Loin de constituer un simple divertissement narratif, le conte populaire algérien remplit un ensemble de fonctions sociales, culturelles et symboliques qui dépassent largement le cadre esthétique de la fiction. En tant que forme d'expression orale transmise de génération en génération, il structure les représentations collectives, régule les comportements, conserve la mémoire du groupe et participe à la construction identitaire. À la croisée de l'anthropologie, de la sociolinguistique et des études culturelles, le conte apparaît ainsi comme un véritable système de médiation sociale, où se projettent les normes, les conflits, les imaginaires et les stratégies de résistance d'une communauté.

Cette section examine ces fonctions à travers plusieurs dimensions complémentaires : le conte comme miroir de la société (5-1), comme vecteur de mémoire et d'identité (5-2), comme instrument de régulation morale et sociale (5-3), comme espace privilégié de la parole féminine (5-4), comme outil de résistance culturelle (5-5) et enfin comme médiation entre tradition et modernité (5-6). Ensemble, ces perspectives montrent que le conte n'est pas seulement un héritage culturel, mais un dispositif dynamique d'organisation du sens social.

5-1 -Le conte comme miroir de la société :

Le conte populaire algérien constitue une représentation condensée de la société. Il traduit ses structures de parenté, ses hiérarchies de genre, ses croyances et ses conflits. Comme l'a montré Lévi-Strauss, Claude (1958), les récits oraux sont des modèles réduits de la société, ils en expriment les contradictions fondamentales et proposent des solutions symboliques.

Dans le conte chaoui, la cellule familiale constitue le cadre principal : le père, la mère, la marâtre, l'orpheline, le frère ou la sœur. Chaque personnage remplit une fonction symbolique correspondant à un rôle social. Azoui, Abderrahmane (2006) montre que ces figures typiques ne sont pas de simples stéréotypes, elles

incarnent les tensions entre l'autorité et la liberté, entre la loi du groupe et le désir individuel.

Le conte permet ainsi à la société de se penser elle-même. Par la fiction, il met en scène des conflits réels (pouvoir du patriarche, statut de la femme, injustice ou marginalité) et les résout de façon métaphorique. En ce sens, il fonctionne comme une soupape symbolique, un espace où les tensions sociales trouvent une expression et un apaisement.

5-2 - Le rôle identitaire du conte : mémoire et appartenance :

Selon Chaker, Salem (1989), la survie des langues et des récits oraux conditionne la permanence de l'identité berbère. Dans un contexte de domination linguistique et culturelle, le conte devient un vecteur d'affirmation identitaire : il conserve la langue, les symboles et les valeurs d'un groupe marginalisé.

Pour Lacoste-Dujardin, Camille (2003), les conteuses kabyles et chaouies sont les véritables archivistes de cette mémoire collective. En racontant, elles transmettent non seulement une histoire mais aussi une manière d'être au monde. Leurs récits contiennent les codes de conduite, les modèles familiaux, la morale et la vision du destin propres à leur communauté.

Cette fonction identitaire rejoint la notion de mémoire collective développée par Halbwachs, Maurice (1950), la mémoire d'un groupe se maintient à travers des cadres symboliques de répétition. Le conte en est un instrument privilégié, chaque performance réactive une mémoire commune et renforce le sentiment d'appartenance.

Durant la période coloniale, le conte a également servi d'espace de résistance culturelle. Comme le souligne Bourayou, Abdelhamid (2006), la hajja (la conteuse populaire) était la gardienne du savoir ancestral et la dépositaire de la mémoire collective. Par la parole, elle transmettait une histoire nationale implicite, masquée sous les fables et les paraboles, mais reconnaissable par le public.

5-3 - Le conte comme régulation sociale :

Le conte n'est pas seulement un reflet ; il est aussi un instrument de régulation. Il enseigne les normes sociales, sanctionne les déviances et valorise les vertus nécessaires à la vie communautaire. Selon Bourdieu, Pierre (1982), le langage exerce un pouvoir symbolique, il structure les rapports sociaux autant

qu'il les exprime. Le conte populaire algérien illustre parfaitement cette fonction performative du langage : raconter, c'est agir sur le comportement des autres.

Les récits valorisent les qualités reconnues comme vertueuses : la patience, la ruse positive, le respect des anciens, la loyauté et la générosité. À l'inverse, la cupidité, la jalousie ou l'orgueil sont tournés en dérision. Cette régulation morale s'exerce de manière ludique ; elle passe par le rire, la satire et la morale implicite plutôt que par la punition.

Le conte permet également d'exprimer des critiques sociales voilées. Derrière les rois injustes et les ogres tyranniques se profilent des figures d'autorité contestées ; les récits offrent ainsi une forme de contre-discours populaire, analogue à ce que De Certeau, Michel (1980) appelle les tactiques de résistance du faible.

5-4 -Le genre et la parole féminine :

Dans la tradition maghrébine, le conte est souvent un domaine réservé aux femmes, les veillées, les moments de repos ou de tissage sont autant d'occasions où la parole féminine se libère. Lacoste-Dujardin, Camille (1990) observe que, dans le conte kabyle, les femmes expriment à travers la fiction ce qu'elles ne peuvent dire dans la vie sociale, elles élaborent une critique subtile de l'ordre patriarcal, où la ruse et la sagesse féminines triomphent souvent de la force masculine.

De même, dans les Aurès, Azoui, Amhamed (2006) et Ounissi, Mohamed Salah (2003) décrivent des conteuses qui transmettent les récits dans la langue chaouie, mêlant humour, poésie et morale. Ces conteuses incarnent ce que Barthes, Roland (1970) aurait appelé une parole autre : une voix marginale mais fondatrice, qui exprime l'expérience du quotidien féminin.

Ainsi, le conte fonctionne comme un espace d'émancipation symbolique, il permet aux femmes d'exister en tant que détentrices de la parole et de la mémoire, rôle qui leur est souvent dénié dans les sphères formelles du pouvoir.

5-5 -Le conte et la résistance culturelle :

Le conte algérien a joué un rôle dans la résistance à l'acculturation, d'abord face à la colonisation française, puis face à la domination des médias modernes. À une époque où la culture écrite véhiculait un discours de supériorité occidentale, la parole populaire constituait un espace de contre-savoir. Les récits mettaient en

scène des héros modestes qui triomphaient par la ruse, la foi ou la solidarité, une manière métaphorique d'affirmer la dignité du peuple.

Cette fonction de résistance se manifeste aussi dans le maintien des langues orales (berbère, arabe dialectal, chaoui) que le conte a préservées en les rendant performatives et poétiques. Pour Chaker, Salem (1989), la survie du conte contribue directement à la préservation de la langue, chaque conte raconté est un acte de transmission linguistique.

Aujourd'hui, cette résistance prend d'autres formes. Le conte est réinvesti dans les festivals, les écoles et les médias comme outil de réappropriation culturelle. La parole du conteur moderne, tout en intégrant les technologies contemporaines, demeure fidèle à l'esprit de la tradition : rassembler, émouvoir, instruire.

5-6 -Le conte comme médiation entre passé et modernité :

Le conte populaire algérien n'est pas figé dans le passé ; il évolue avec la société. Comme le note Cuisenier, Jean (1995), la tradition orale est un système ouvert, elle intègre le nouveau sans perdre son essence. Les conteurs contemporains réinterprètent les récits anciens pour aborder des thèmes actuels (migration, inégalités, modernisation, écologie).

Cette capacité d'adaptation illustre la plasticité culturelle du conte. Il continue d'assurer la médiation entre les générations, mais aussi entre le local et le global. Les versions modernes du conte, racontées dans les festivals ou sur les plateformes numériques, renouvellent l'esthétique orale tout en maintenant la fonction sociale originelle, faire lien et donner sens.

Le conte populaire algérien est à la fois un miroir et un moteur du social. Il exprime les structures et les tensions de la société tout en contribuant à leur régulation. En tant que vecteur identitaire, il conserve la langue et la mémoire collective ; en tant qu'acte de résistance, il perpétue la dignité culturelle.

L'analyse croisée de Lacoste-Dujardin, Chaker, Bourayou, Azoui et Ounissi montre que le conte, loin d'être un simple vestige folklorique, demeure un système symbolique vivant, il éduque, rassemble, critique et réinvente sans cesse la communauté qui le produit.

Conclusion :

L'étude du conte populaire algérien révèle une réalité complexe et profondément enracinée dans l'histoire culturelle du pays. Loin d'être un simple

divertissement, le conte se présente comme un système symbolique total, à la fois narratif, social, éducatif et identitaire. À travers ses structures, ses motifs et ses fonctions, il exprime la mémoire, les valeurs et la vision du monde d'une société qui a longtemps privilégié la parole comme mode de connaissance et de transmission.

Sur le plan structurel, l'analyse inspirée de Propp, Vladimir (1973), Bremond, Claude (1973) et Greimas, Algirdas Julien (1966) a mis en évidence la rigueur et la cohérence du schéma narratif. Le conte populaire algérien obéit à une logique interne fondée sur la quête, l'épreuve et la transformation du héros. Les personnages types (l'orpheline, le roi, la marâtre, le héros pauvre mais rusé) remplissent des fonctions constantes tout en reflétant les réalités sociales locales. Ces structures universelles se combinent avec des particularités culturelles propres au Maghreb, importance du collectif, valorisation de la sagesse sur la force, et rôle symbolique du merveilleux comme médiation entre l'humain et le surnaturel.

Sur le plan fonctionnel, le conte s'affirme comme un outil de communication et d'éducation. Comme l'ont montré Calame-Griaule, Geneviève (2005) et Lacoste-Dujardin, Camille (2003), il enseigne les valeurs morales, la solidarité et la prudence à travers la fiction. Il prépare les enfants à affronter les épreuves de la vie, tout en rappelant aux adultes les principes du vivre-ensemble. La répétition et la performance orale transforment chaque narration en un acte social où le savoir se partage dans la joie et la convivialité.

Sur le plan social et identitaire, le conte joue un rôle fondamental dans la préservation de la mémoire collective. Selon Halbwachs, Maurice (1950), la mémoire d'un groupe se maintient grâce à des cadres symboliques répétés et partagés ; le conte en est l'un des plus puissants. Les récits, transmis par les *hajjas* et les conteurs, conservent les modèles moraux et linguistiques du peuple. Dans les Aurès comme en Kabylie, la parole orale a servi de rempart contre l'effacement culturel, en maintenant vivante la langue et la tradition.

Cette fonction mémorielle se double d'une fonction critique et régulatrice. Derrière les figures du tyran, de l'ogre ou de la belle orpheline se cache une lecture sociale du pouvoir, de l'injustice et du genre. Les travaux de Lacoste-Dujardin, Camille (1990) et de Bourayou, Abdelhamid (2006) montrent que le conte constitue un espace de parole féminine, un lieu où la société se pense et se corrige symboliquement. La ruse, la sagesse et la patience féminines y renversent souvent la hiérarchie patriarcale.

Enfin, dans une perspective historique et politique, le conte apparaît comme un outil de résistance culturelle. Comme le rappelle Chaker, Salem (1989), la survie du conte équivaut à la survie d'une langue et d'une culture. Durant la colonisation, les récits oraux ont véhiculé un contre-discours national, préservant la dignité du peuple dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, cette résistance se poursuit sous d'autres formes, collectes, festivals, relectures littéraires et numérisation du patrimoine immatériel.

Ainsi, le conte populaire algérien demeure un patrimoine vivant, un langage collectif où s'articulent mémoire et modernité. Il continue d'évoluer, intégrant les enjeux contemporains (mondialisation, migration, urbanisation) tout en restant fidèle à sa vocation première, transmettre le sens et relier les êtres.

Le défi actuel est double, préserver ce patrimoine de la disparition, et le valoriser dans les politiques culturelles et éducatives. L'intégration du conte dans les programmes scolaires, la recherche universitaire et les médias numériques constitue une voie prometteuse pour assurer la continuité de cette tradition millénaire.

L'étude de la structure et de la fonction sociale du conte populaire algérien ouvre donc sur une perspective plus large, celle d'une anthropologie de la parole, où le récit n'est pas seulement un texte, mais un acte de vie, un espace de mémoire, un lieu d'émotion partagée et de création collective.

Liste des Références :

1. Aristotle (2022). **The Poetics**, translated by S. H. Butcher, United States **:** Legare Street Press, 1st edition.
2. Azoui, Amhamed. (2006). **Le conte populaire algérien dans la région des Aurès**. Al Amal.
3. Bachelard, G. (1949). **La psychanalyse du feu**. Gallimard.
4. Barthes, R. (1970). S/Z. Seuil.
5. Bourayou, Abdelhamid. (2006). **La conteuse populaire et la mémoire collective**. ENAG.
6. Bourdieu, Pierre. (1982). **Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques**. Fayard.
 Bremond, Claude. (1973). **Logique du récit**. Seuil.
7. Calame-Griaule, Geneviève. (2005). **Ethnologie et langage : La parole chez les Dogon**. Gallimard.
 Chaker, Salem. (1989). **Berbères aujourd'hui.** L'Harmattan.

8. Cuisenier, Jean. (1995). **La tradition populaire**. Presses Universitaires de France. de Certeau, Michel. (1980). **L'invention du quotidien**. Gallimard.
9. Dournon, Jean.-Yves. (1982). **Le grand dictionnaire des citations françaises**. Acropole.
10. Gennep, Arnold Van. (1924). **Le folklore : Croyances et coutumes populaires françaises**. https://www.berose.fr/IMG/pdf/le_folklore_1924.pdf
11. Goody, Jack. (1977). **The domestication of the savage mind**. Cambridge University Press.
12. Greimas, Algirdas Julien (1966). **Sémantique structurale : Recherche de méthode**. Larousse.
13. Halbwachs, Maurice. (1950). **La mémoire collective**. Presses Universitaires de France.
14. Havelock, Eric. (1963). **Preface to Plato**. Harvard University Press.
15. Ibn Khaldūn, ʿAbd al-Raḥmân ibn Muḥammad. (1978) « **Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale**. (trad. de l'arabe par le Baron de Slane, Vol. 1). Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
16. Lacoste-Dujardin, Camille. (1970). **Contes kabyles**. Maspero.
17. Lacoste-Dujardin, Camille. (2003). **Le conte kabyle** (3e éd.). La Découverte.
18. Lévi-Strauss, Claude. (1958). **Anthropologie structurale**. Plon.
19. Mercier, Gustave. (1896). **Le chaouia de l'Aurès** (dialecte de l'Ahmar Khaddou). Publication de l'École des lettres d'Alger.
20. Mercier, Gustave. (1900). **Cinq textes berbères en dialecte chaouia**. Imprimerie Nationale.
21. Rivière, Joseph. (2005). **Recueil de Contes Populaires de la Kabylie du Djurdjura**. J. Gandini.
22. Ong, Walter. J. (1982). **Orality and literacy: The technologizing of the word**. Methuen.
23. Ounissi, Mohamed Salah. (2003). **Contes de Berbérie et du monde**. ENAG.
24. Propp, Vladimir. (1973). **Morphologie du Conte**. Seuil.
25. Sébillot, Paul. (1881). **Littérature orale de la Haute-Bretagne**. Maisonneuve.
26. Todorov, Tzvetan. (1970). **Introduction à la littérature fantastique**. Seuil.
27. Tylor, Edward. B. (1871) **"Primitive culture: Research into the development of mythology, philosophy, religion, art, and custom",** (Vol. 1). John Murray.
28. UNESCO. (1983). Conférence générale : Préservation du folklore (22e session). https://ich.unesco.org/fr/evenements/unesco-conference-generale-22eme-session-1983-00310
29. UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. https://ich.unesco.org/fr/convention
30. Zumthor, Paul (1983). Introduction à la poésie orale. Seuil.